

MAIRIE d'ANIANE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance ordinaire du 26 juillet 2007

Compte rendu de la séance :

L'an deux mille sept et le vingt-six juillet à 11 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'ANIANE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de : Manuel DIAZ, président.

Présents : Messieurs M. DIAZ, L. VEZIER, H. POUGET, C. LAVAL.
Madame G. POUGET.

Absents : Messieurs M. JAOUL et H. MOLINA.
Mesdames A. POULARD et M. JOURNET.

A été nommé secrétaire : Louis VEZIER.

AIDES DIVERSES - ATTRIBUTION - COMPTE-RENDU.

Monsieur Louis VEZIER, administrateur, rend compte, en l'absence de Monsieur Henri MOLINA, vice-président, des secours d'urgence alloués par la Commission Permanente en application des dispositions de l'article 8 du règlement intérieur du CCAS :

Bénéficiaire n°1 : bon n°156 de 100 €uros

Bénéficiaire n°2 : bon n°157 de 100 €uros

Bénéficiaire n°3 : bon n°158 de 80 €uros

Bénéficiaire n°4 : bon n°159 de 50 €uros

Bénéficiaire n°5 : bon n°160 de 80 €uros

Bénéficiaire n°6 : bon n°161 de 80 €uros

Bénéficiaire n°7 : bon n°162 de 80 €uros

Bénéficiaire n°8 : bon n°163 de 80 €uros.

Total des aides : 650 €uros.

Après examen des pièces versées aux dossiers, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, n'émet aucune observation.

La séance est levée à 12h00.

Ont signé le présent procès verbal :

M. DIAZ

C. LAVAL

L. VEZIER

G. POUGET

H. POUGET